



Déclaration Orale

Conseil des droits de l'homme 45^{ème} session

Point 10: Assistance technique et renforcement des capacités

Situation des droits de l'homme en République Centrafricaine

Date: 2 octobre 2020

Orateur: Wissam al-Saliby

Madame la Présidente,

L'Alliance évangélique mondiale, et notre membre l'Alliance évangélique de la Centrafrique, remercient l'Expert indépendant pour la présentation de son rapport.

Dans son rapport, l'Expert souligne le manque de bonne foi des groupes armés signataires de l'Accord de paix de février 2019 et qui ne respectent pas le calendrier de désarmement, de réintégration et de rapatriement. Ces groupes participent au pouvoir, tout en continuant à contrôler les 3/4 du territoire et à commettre de multiples violations des droits de l'Homme. Quels sont actuellement les principaux obstacles au plein déploiement de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire, un déploiement qui est souhaitable en vue des élections de décembre 2020?

Nous saluons les efforts dans la lutte contre l'impunité, notamment par le biais de la Cour pénale spéciale et demandons à ce que la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation puisse rapidement être mise sur pied dans un rôle complémentaire. Les efforts en cours doivent s'intensifier et s'accélérer. Ils doivent être davantage soutenus, pour que la lutte contre l'impunité déploie pleinement ses effets et contribue à ce que les Centrafricains puissent vivre à nouveau sereinement dans un pays pacifié, où les victimes sont entendues et où la justice est appliquée.

En dernier lieu, nous demandons à l'Expert Indépendant quel rôle peuvent jouer les responsables des communautés religieuses en faveur d'un climat électoral serein, quand ces responsables religieux cherchent à jouer un rôle fédérateur et conciliateur au sein de la société centrafricaine?